

# MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :  
27/02/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 13  
Absents : 0  
Absents avec procuration : 2  
Votants : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Délibération du Conseil Municipal  
D.C.M : N° 3-10  
Objet : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin saisonnier ou d'accroissement d'activité.

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mars à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLAZANNA, GRANGE MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés :  
M. AMOUROUX (Procuration à M. SANS)  
M. EVIN (Procuration à Mme GRANGE)

Madame SANDY Liliane a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 h 35.

Monsieur le Maire rappelle la décision prise au cours de la séance du 11 juin 2020, l'autorisant à recruter des agents non titulaires pour des besoins saisonniers ou pour accroissement temporaire d'activité, et ce pendant toute la durée de son mandat.

Il y a lieu aujourd'hui de fixer le nombre de postes, le grade, la durée hebdomadaire et l'indice de rémunération.

Monsieur le Maire propose de créer pour 2025 :

Grade	Durée Hebdomadaire	IB	Nombre
Adjoint technique	35 H	IB 367	4
Adjoint administratif	35 H	IB 367	3
Éducateur APS Principal deuxième classe	35 H	IB 528	1

OUI, l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**DECIDE, à l'unanimité des membres présents,**

de créer pour l'année 2025, les emplois pour besoins saisonniers ou accroissement d'activité, suivants :

<b>Grade</b>	<b>Durée Hebdomadaire</b>	<b>IB</b>	<b>Nombre</b>
Adjoint technique	35 H	IB 367	4
Adjoint administratif	35 H	IB 367	3
Éducateur APS Principal deuxième classe	35 H	IB 528	1

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **18.03.2025**

Pour copie conforme

En Mairie, le 14 mars 2025

Le Maire,  
Christian SANS

